

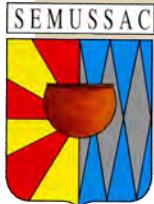
les Nouvelles de Semussac



RETOUR EN IMAGES

MODIFICATION DU PLU

VOTRE COMMUNE S'ILLUMINE



Belles fêtes de fin d'année !





**“ Chères Semussacaises,
chers Semussacais,**

Après une rentrée des classes réussie, il m'est agréable de vous tenir au courant de ce trimestre terminé.

Comme chaque année, nous avons avancé dans l'embellissement de notre commune.

Vous avez certainement pu le constater, la mairie a changé de parure.

La façade a retrouvé son lustre, les fenêtres, les volets et la porte d'entrée ont été changés.

Même transformation pour notre bibliothèque municipale, qui fonctionne toujours bien pour le plus grand plaisir des petits et grands lecteurs.

En voirie la remise en état du hameau de Chenaumoine a commencé il y déjà quelques mois, eau potable, assainissement, éclairage public en ce moment. Le chantier se poursuit, le nouvel aménagement de voirie sera la prochaine et dernière étape au prochain semestre 2026.

Les travaux de la rue Traversante dans le bourg avancent aussi. Les travaux terminés de renouvellement des réseaux, le nouvel aménagement de voirie sera lui aussi programmé en début d'année.

Comme nous l'espérions, notre développement a enfin permis de dépasser le seuil des 2500 habitants autorisant l'installation sur la commune d'une pharmacie, si nécessaire et tant attendue depuis toutes ces années.

Comme moi vous avez pu observer que les travaux ont commencé cet automne, la pharmacie ouvrira ses portes l'été prochain.

Enfin, j'ai eu l'honneur d'être le Maire de notre belle commune de SEMUSSAC depuis 2008, la fonction m'a procuré de grandes satisfactions à plusieurs points de vue, mais la sagesse me conduit à ne pas me représenter.

J'aime et j'aimerais toujours ma commune, je laisse derrière moi des finances saines quoi qu'en pensent certains.

Je vous donne un dernier rendez-vous le 23 janvier 2026 à 19h à la salle polyvalente à la cérémonie des vœux du Maire que j'aurai l'honneur de présenter une dernière fois, le cœur serré.

”

Michèle CARRE,
Le Maire
Élu communautaire en charge de la
Ruralité, des activités agricoles et ostréicoles

Projet d'unité de méthanisation

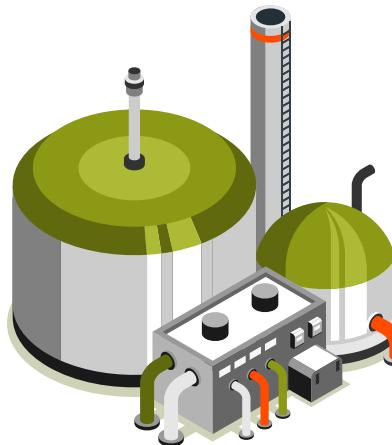
Le projet de construction d'une unité de méthanisation à proximité du territoire communal continue d'avancer, malgré les réserves exprimées à plusieurs reprises par la municipalité.

UN AVIS DÉFAVORABLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 3 octobre 2025, le conseil municipal a étudié en détail le dossier présenté par le groupement d'agriculteurs porteur du projet. Si cette future installation vise à transformer des déchets agricoles en énergie renouvelable, plusieurs points ont suscité l'inquiétude des élus :

- **un risque d'augmentation du trafic agricole** sur la RD 730, une route déjà étroite et peu adaptée à un flux supplémentaire ;
- **des interrogations financières**, notamment sur le modèle économique global du projet ;
- **des incohérences techniques** relevées dans les pièces transmises à l'appui du permis de construire.

À l'issue des échanges, **le conseil municipal a décidé d'émettre un avis défavorable au permis de construire**, avis qui a été transmis au Préfet dans le cadre de l'instruction administrative.



UN PERMIS DE CONSTRUIRE FINALEMENT ACCORDÉ PAR LE PRÉFET

Malgré cette opposition locale, le permis de construire a été accordé par arrêté préfectoral le 13 novembre 2025. La municipalité, attachée à la défense de ses positions, examinera la possibilité d'exercer un recours contentieux. Cette question sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal. Pour rappel, un permis peut être contesté dans un délai de deux mois, à compter du premier jour d'une période d'affichage continu sur le terrain (article R.600-2 du Code de l'urbanisme).



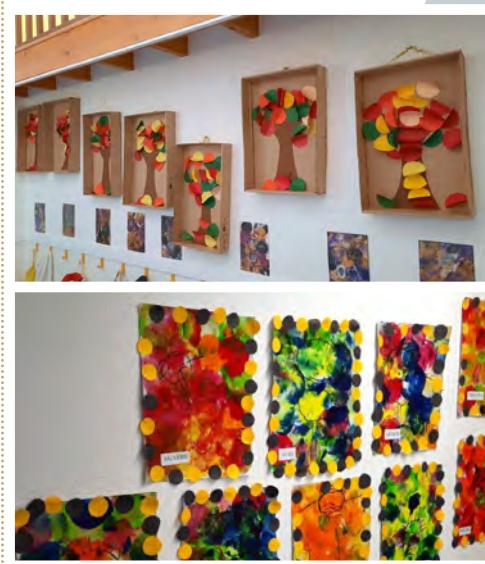
UN SECOND VOLET : L'AUTORISATION D'EXPLOITER (ICPE)

Parce que l'unité de méthanisation relève des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une consultation publique a été organisée du 8 septembre au 6 octobre 2025 sur les communes de Semussac et Épargnes. Là encore, par délibération du 5 septembre 2025, le conseil municipal a exprimé un avis défavorable sur la demande d'enregistrement environnemental.

Le Préfet doit désormais statuer, au plus tard le 25 décembre 2025, sur l'autorisation d'exploiter déposée par la société Bio Méthane Estuaire.

Malgré le cadre administratif qui suit son cours, la municipalité réaffirme son opposition à ce projet, convaincue que les risques identifiés sur la circulation, les infrastructures et les impacts potentiels du chantier méritent d'être pleinement pris en compte.

Retour en images...





Visite de l'école primaire de l'exposition «Rencontres Animales» avec la photographe Véronique Bret



Marche pour Octobre Rose du Foyer Rural



Forum des associations



11/11/2025 · Cérémonie commémorative du 11 novembre



05/10/2025 · Loto du Foyer Rural



Portail Citoyen

Royan-atlantique.info : le site du territoire pour faciliter les démarches des habitants

Lancée fin 2023 par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et les communes du territoire, la plateforme **Royan-Atlantique.info** facilite les démarches administratives en ligne.

Initialement dédiée aux rendez-vous pour les titres d'identité et à la gestion des déchets (pré-réservation de composteurs, demande ou remplacement de bacs...), elle s'est depuis largement enrichie.

En 2024, de nouveaux modules ont été ajoutés :

- Espace public : signaler une anomalie (trous dans la chaussée, mobilier abîmé, etc.) ;
- Identité numérique certifiée : prise de rendez-vous pour France Identité ;
- Petite enfance, enfance, jeunesse : orientation vers les modes d'accueil et contact direct avec les agents du Relais Petite Enfance ;



- Urbanisme et habitat : formulaires pour les aides à la primo-accession et les subventions CARA Rénov'.

Depuis peu, le site propose aussi les offres d'emploi de la CARA.



**Plutôt qu'envoyer
un mail : allez sur
www.royan-atlantique.info**

! Modernisation des réseaux : la fin progressive du cuivre

Dans le cadre du plan national de modernisation numérique, la commune de Semussac fait partie des 147 communes présélectionnées du Lot 5 par Orange pour la fermeture progressive du réseau cuivre au profit de la fibre optique.

Cette transition, inscrite dans le Plan France Très Haut Débit, vise à offrir un accès Internet plus rapide, plus fiable et moins énergivore. La fermeture commerciale du cuivre (c'est-à-dire l'arrêt de toute nouvelle souscription sur ce réseau) est **prévue pour le 31 janvier 2026**, avant une fermeture technique complète en 2029.

Avec un taux de couverture fibre déjà supérieur à 99 %, la commune est largement prête pour cette évolution. Les habitants encore raccordés au réseau cuivre sont invités à anticiper leur passage

à la fibre en contactant leur opérateur ou en consultant leur éligibilité sur cartefibre.arcep.fr

La municipalité, en lien avec Charente-Maritime Très Haut Débit et les opérateurs, accompagnera cette démarche pour informer et aider les habitants dans leurs démarches.

Cette modernisation marque une nouvelle étape dans la transition numérique du territoire, au service d'une connectivité performante et durable pour tous.



Retour de Conseil

Retrouvez ci-dessous quelques délibérations importantes des dernières séances du Conseil

SÉANCE DU 05/06/2025

- Approbation du compte de gestion de clôture du budget annexe Salle multi activités 2024.
- Signature d'une convention avec le SDEER pour la réalisation des travaux de génie civil Télécom.
- Signature avec le SDEER du devis pour la maîtrise d'ouvrage de travaux d'éclairage public avec effacement (soit 26 candélabres) à Chenaumoine, et solliciter un remboursement sur 5 ans.
- Signature du devis du Syndicat départemental de voirie pour les travaux portant sur le réseau pluvial de Chenaumoine pour un montant de 136 159,67€ HT.
- Renouvellement de la convention avec Fuertes Affichage pour le contrat de prestation de services des 8 mobiliers urbains d'affichage.

SÉANCE DU 05/09/2025

- Accord pour le lancement d'une étude d'un parc solaire agrivoltaique sur la commune de Semussac.
- Avis défavorable du Conseil Municipal à la demande d'enregistrement au titre des ICPE déposée par la société BIO METHANE ESTUAIRE.
- Approbation de la création d'un syndicat mixte ouvert de préfiguration du parc naturel régional des marais du littoral charentais.

- Modification des statuts de la CARA : prise de compétence facultative « Soutien au sport professionnel » en faveur du Royan Atlantique Volley-Ball.
- Participation entrées piscine de la Lande 2024-2025.
- Redevance d'occupation 2024 du domaine public routier pour les télécommunications : application des tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier communal due par les opérateurs de télécommunications pour l'année 2024.
- Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la Politique d'aide aux communes et aux territoires, à hauteur de 10 % du montant HT des travaux mis à jour pour les travaux de rénovation réalisés sur le bâtiment de la Mairie et du Foyer Rural.
- Demande de subvention au titre de la Politique d'aide aux communes et aux territoires pour les travaux de l'école pour résoudre les problèmes d'étanchéité.
- La commune a décidé de mutualiser ses moyens avec la CARA en adhérant à la convention-cadre, de manière à lui confier la gestion des services numériques relevant de la compétence de la commune : les services de bases, les services numériques du Système d'Information Géographique (SIG), outils web, services de dématérialisation, d'hébergements et de téléphonie.

SÉANCE DU 03/10/2025

- Modification n°1 du PLU de Semussac : Dispense de réalisation de l'évaluation environnementale
- Avis défavorable du Conseil Municipal au permis de construire déposé pour la création d'un unité de méthanisation sur la commune.



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

À l'approche des élections municipales prévues en mars 2026, il est important de vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

L'inscription est obligatoire pour pouvoir voter. Elle peut se faire en mairie ou directement en ligne sur service-public.fr. Pour être valable lors du scrutin, la demande doit être effectuée au plus tard à 23h59 le 4 février 2026 sur internet, ou déposée en mairie au plus tard le 6 février 2026.

Les personnes ayant récemment emménagé à Semussac, changé d'adresse ou atteint l'âge de 18 ans sont invitées à vérifier leur situation électorale. Pour toute information complémentaire, le service administratif de la mairie se tient à votre disposition.

Infos

Pas de repas des aînés cette année

Traditionnel rendez-vous du début d'année, le repas des aînés n'aura pas lieu en 2026.

En raison de la période de réserve liée aux élections municipales, la municipalité a souhaité respecter les règles en vigueur en matière de communication et d'organisation d'événements.

Infos

Les travaux de la pharmacie démarrent

Après des années d'attente, la pharmacie va voir le jour. Les travaux ont débuté et devraient se terminer en août 2026.



À LA HAUTEUR des Cimes

Nos + :
Intervention 24h/24, 7 jours sur 7 en cas d'intempérie
Possibilité de louer une fendeuse à bûches.
Conseils et devis gratuits.

www.alahauteurdescimes.fr

élagage abattage broyage rognage urgences
Philippe Lescourd
06 76 02 19 82
contact@alahauteurdescimes.fr
Rioux, Saintes, Royan, St-Georges de Didonne
Saujon, Cozes, Gémozac

DEVIS GRATUIT

À la Hauteur des Cimes est à votre disposition pour l'entretien de vos arbres et de vos végétaux :
Élagage toute hauteur • Abattage, broyage des branches et nettoyage du chantier
Tailler de haies • Entretien des nids de chenilles processionnaire • Rognage des souches



ELECTRICITÉ
DOMOTIQUE
DÉPANNAGE
VIDÉO SURVEILLANCE
CLIMATISATION
ALARME INTRUSION
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
MOTORISATION PORTAIL

06 81 96 99 81
17120 SEMUSSAC

BAUDRIT Jean-Nicolas
www.domotech17.fr
domotech17@hotmail.com

s.a.r.l. **DONDA**

Ent Galerie du Bâtiment

Neuf et Rénovation
de Maisons Anciennes

8 ZAC du Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC
05 46 91 68 87 ☎ 06 31 38 29 81

BTP PARIOLLAUD
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

10, route de Bordeaux
17120 SEMUSSAC

05 46 02 00 67

contact@btppariolaud.com

Magazine édité par la mairie de Semussac -
Tél : 05 46 05 18 05 - accueil@mairiesemussac.fr

Tirage à 1500 exemplaires. ISSN n° en cours

Directrice de publication : Michèle CARRÉ

Comité de rédaction : Patrick LAUNAY, Ginette DEVOYON,
Pascale BODIN

Conception graphique : Mercure Communication

Impression : Imprimerie Gatignol, 14 avenue Maryse Bastié, 7200 Royan
Ont contribué à la réalisation de ce numéro : les élus et agents de la
commune, les associations

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans
accord préalable. Le magazine de Semussac n'est pas responsable des textes, photographies,
illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Couverture ©Patrick LAUNAY

SAS CHAILLOU



PLOMBERIE-CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL/GAZ
POMPE A CHALEUR-CLIMATISATION
ADOUCISSEUR

6 ZA PRE CHARDON - 17120 SEMUSSAC

05 46 05 42 48

✉ chaillou.semussac@orange.fr



Sarl **SEMUSSAC AUTO**

Pascal VERGER

25, rue de Didonne
17120 SEMUSSAC

Tél : 05 46 05 60 29

Fax : 05 46 06 23 05

garage.semussac@orange.fr





Modification du PLU une adaptation technique pour plus de cohérence



Le Plan Local d'Urbanisme de Semussac, approuvé le 20 décembre 2017, (ayant fait l'objet de 2 modifications simplifiées le même jour, le 19 octobre 2018), fait actuellement l'objet d'une modification. Cette évolution vise à adapter les règles d'emprise au sol pour les zones à urbaniser (zones AU), afin de faciliter l'application du droit des sols et d'harmoniser les pratiques d'aménagement.

Cette évolution permettra :

- d'offrir plus de souplesse aux propriétaires pour des extensions ou annexes,
- de mieux valoriser les terrains dans les zones à urbaniser,
- et de répondre aux objectifs de densité maîtrisée fixés par le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

POURQUOI CETTE MODIFICATION ?

Au fil des projets, la commune a constaté des difficultés d'application du règlement en zone AU, notamment dans les secteurs de "La Chasse" (à l'est du bourg) et du "Fief de la Montagne" (au sud). La règle actuelle limite l'emprise au sol à 40 %, ce qui restreint parfois la possibilité d'agrandir ou d'aménager certaines constructions.

UNE DÉMARCHE SANS IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Cette modification n'entraîne **aucune réduction de zones agricoles ou naturelles, ni de changement dans les grandes orientations du PLU**. Elle relève d'une procédure de modification de droit commun, encadrée par le Code de l'urbanisme et soumise à enquête publique. En résumé, cette évolution vise à adapter le PLU aux réalités du terrain, tout en maintenant un développement cohérent et équilibré du territoire communal.

CE QUI CHANGE

La modification proposée prévoit de porter cette emprise maximale à 50 %, uniquement dans les zones AU.

Le commissaire enquêteur a remis son rapport. Le conseil municipal doit, courant décembre, approuver cette modification en délibération.

Un nouvel espace de promenade en devenir

Un nouvel aménagement piéton vient de voir le jour à l'arrière du quartier Chantovent. Réalisé en régie municipale, ce premier tronçon — consistant en un décaissement et un empierrement du sol — laisse la possibilité d'un projet plus large.

L'objectif est de valoriser un vaste espace naturel et verdoyant situé en cœur de bourg, en le transformant progressivement en espace de promenade sécurisé et agréable. À terme, ce cheminement permettra de relier plusieurs quartiers entre eux : le lotissement du Clos des Charmes, Chantovent, le Fief du Pré Chardon, ainsi que la zone artisanale et commerciale du Pré Chardon.

Ce nouvel itinéraire doux favorisera la circulation piétonne entre les quartiers tout en offrant un cadre de balade au plus près de la nature, accessible à tous les habitants.



Des chantiers en cours et à venir



Plusieurs travaux d'aménagement et de modernisation sont actuellement menés sur la commune afin d'améliorer les infrastructures et le cadre de vie des habitants.

Rue Traversante, les opérations de renouvellement des conduites d'eau potable et d'assainissement sont en cours, sous la responsabilité d'Eau 17 et de la CARA. Une fois ces interventions terminées, la commune prendra le relais avec les travaux d'aménagement de voirie, qui seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

Continuité du programme de voirie

L a commune de Semussac poursuit ses efforts pour entretenir ses routes et espaces publics.

En 2025, de nombreux travaux de voirie ont été réalisés sur l'ensemble du territoire communal pour un montant global de 183 855,35€ TTC.



Travaux chemin rural d'Herbert

Parmi les principales interventions :

- **Création d'un trottoir à Fontenille**, route des Raganès ;
- **Pose de bordures et caniveaux** dans le lotissement Saint-Père ;

Travaux chemin de Cassine



- **Réfection de la voirie** dans plusieurs secteurs : lotissement Saint-Père, rue des Érables, chemin de Cassine, moulin d'Herbert, rue du Fief des Vignes, rue des Fontaines et Pontaluçon ;
- **Élagage et abattage d'arbres** dans le lotissement des Épinettes et rue de Didonne ;
- **Fauchage des accotements** sur l'ensemble de la commune.

Ces travaux ont permis d'améliorer la sécurité des usagers, la qualité de circulation et l'entretien général des espaces publics.

TRAVAUX À CHENAUMOINE

Dans le hameau de Chenaumoine, les travaux d'aménagement se poursuivent. Le montant global du projet s'élève à 543 584,40€ TTC, comprenant à ce jour la réalisation du réseau pluvial et diverses études pour un total de 154 448,84€ TTC.

Au total, la commune a déjà consacré en 2025 : 338 304,19€ TTC à la voirie, traduisant son engagement constant en faveur d'un aménagement harmonieux et durable du territoire.



Entretenir le patrimoine communal

Tout au long de l'année, de nombreux travaux d'entretien et d'aménagement ont été réalisés à la fois en régie par les agents municipaux et par des entreprises locales. Ces interventions permettent de préserver le patrimoine communal tout en améliorant le confort des usagers.

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

Les agents municipaux ont mené plusieurs chantiers pour un montant global de 28 902,23 € :

- **Écoles** : réfection du plafond d'une classe à l'école primaire, remplacement de volets et divers travaux d'entretien **8 533,50€** ;
- **Mairie** : restauration des encadrements de fenêtres et pose de portes avec insonorisation **5 191,92€** ;
- **Bibliothèque** : rénovation intérieure (peinture, sols, éclairage) **4 535,65€** ;
- **Chemin piétonnier vers La Poste** : création d'un passage sécurisé **4 112,50€** ;
- **Salles communales** : divers travaux de maintenance **6 528,66€**.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES LOCALES

En parallèle, plusieurs interventions plus techniques ont été confiées à des artisans et entreprises du territoire :

- **Façade de la mairie** : ravalement complet pour **50 627,40€**, complété par la restauration des encadrements, volets et parements de pierre réalisés par un tailleur de pierre local pour **19 437,00€** ;
- **Bibliothèque municipale** : reprise des façades et de la zinguerie (corniches, joints à la chaux, gouttières en zinc...) pour un montant de **33 062,28€**.



Ces investissements ont pour but de valoriser le patrimoine bâti, d'assurer la pérennité des équipements publics.





Retour sur les 50 ans du Foyer Rural

Nos 50 années d'engagement ont été célébrées par 3 jours de fête inoubliable.



Les festivités ont été lancées le vendredi soir par une soirée théâtre, jouée par la troupe des SEMUSSAC'RIPANTS. Enfants et adultes de la section théâtre, ont partagé leur passion et leur énergie pour toucher tous les spectateurs présents.

Le samedi, sur le thème de la fête de la musique, l'harmonie de Saint Georges de Didonne a fait retentir ses cuivres éclatants, bois subtils et percussions puissantes. Puis les ateliers Chant et Musique du foyer rural, ont présenté le travail de toute une année, dans une fin d'après-midi caniculaire. La journée se termine par un apéritif dinatoire animé par Dany sur le rythme des variétés Françaises.

Le dimanche, un grand repas, animé par la troupe de cabaret Anna Smile et le duo de chanteurs Artidoro, a réuni 350 convives qui ont festoyé et dansé tout l'après-midi.

Ce n'était pas juste une fête... c'était un hommage vivant à notre parcours collectif. Un anniversaire qui a rassemblé, inspiré et marqué les esprits. Des moments forts, des rencontres mémorables avec les anciens de l'association.

Un week-end de joie, une célébration, une promesse d'avenir pour les cinquante prochaines années.

Nous remercions toutes les personnes qui sont intervenues chacune dans leur domaine, sans qui, rien n'aurait été possible.

Le Foyer Rural, c'est aussi de nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année. Et 2026 s'annonce aussi très riche.

Nous vous invitons à consulter notre site www.foyerruralsemussac.fr notre nouvelle page Facebook pour connaître notre actualité et nos programmations (Loto le 1^{er} février, Spectacle ECMA Comédie musicale le 18 avril, Exposition Arts Créatifs 6 et 7 juin, etc...)





Exprimez-vous, rejoignez le Conseil de Développement !



Les conseils de développement, COD EV, sont des instances de démocratie participative. Ils ont été créés par la loi LOADDT du 25 juin 1999. Ce sont des lieux de réflexion prospective pour enrichir les projets de territoire, une force de proposition, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun.

Le conseil de développement de la CARA, constitué de bénévoles, souhaite faire participer le plus grand nombre d'acteurs du territoire, particuliers, représentants d'association, entrepreneurs pour enrichir sa réflexion et ses travaux :

Votre parole compte, faites part de vos idées et/ou rejoignez le Conseil de développement !

Sur tous les sujets, les décisions contractualisées aujourd'hui vont impacter la vie quotidienne, changer les comportements. Elles vont modifier

notre relation à l'environnement. Vous avez forcément une parole à faire entendre. Une des façons de l'exprimer, c'est de nous rejoindre au sein du Conseil de Développement. Nous travaillons au long cours. Nous travaillons aussi en permanence dans un dialogue fort avec l'administration et les élus de notre territoire. **DONNEZ VOTRE REGARD SUR LE TERRITOIRE DE DEMAIN!**

Exprimez-vous : <https://vvvvvv.codev-royan-atlantique.fr/contact>

Belle édition pour la Fête des Battages

Les 2 et 3 août derniers, Semussac a renoué avec son histoire agricole à l'occasion de la 21^{ème} Fête des Battages à l'ancienne, organisée par l'association Tradition de la Vie Rurale de 1900 à nos jours en Pays royannais.

Le temps d'un week-end, la commune a vibré au rythme des machines agricoles d'autrefois, des démonstrations de savoir-faire et d'une ambiance festive et conviviale qui a séduit petits et grands.

Au programme : battages à l'ancienne, expositions de tracteurs et matériels agricoles, présentation d'une machine à vapeur et démonstration d'un robot viticole, symbole du lien entre tradition et modernité. Les visiteurs ont également pu assister au concours régional de labour à l'ancienne, qualificatif pour le championnat de France. Sept concurrents y ont rivalisé de précision et de passion, rappelant l'importance de la transmission des gestes agricoles entre générations.

Les repas du samedi soir et du dimanche midi ont, une fois encore, fait salle comble, confirmant le succès de cet événement porté par le président Emmanuel Jacques et son équipe de bénévoles dévoués.

Rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, qui promet encore de belles démonstrations et un bel hommage au monde rural.





Ça va matcher au Semussac Tennis Club !

RETOUR SUR 2025

Début septembre s'est tenue notre assemblée générale.

L'année 2025 a été sportivement riche pour notre club.

Nous avons engagé une équipe féminine +35 ans à l'automne, puis une équipe féminine et une masculine en hiver et au printemps.

Les résultats sont très satisfaisants chez les femmes avec l'équipe du printemps une deuxième place des Play off de sa division.

Pour les hommes, quelques victoires, plus de défaites ; Néanmoins la motivation et la bonne humeur sont là alors, les progrès suivront !

Notre tournoi de « double surprise » interne a été un franc succès grâce à l'animation ludique proposée par notre coach Marlène (dans les 7 matchs par participants joués sur une journée) !

Faute de participants, le tournoi d'été annuel n'a pas pu se dérouler. Une nouvelle version verra le jour en 2026 !



2026 : UNE ANNÉE SPORTIVE EN CONSTRUCTION

Amaury a rejoint notre team coaching au côté de Marlène.

Quatre créneaux d'une heure trente d'entraînement sont proposés à nos adhérents pour cette nouvelle saison sportive.

Pas mal de créneaux sont aussi disponibles pour nos joueurs autonomes et nos seniors.

Cette saison signe le retour d'une équipe «mixte», qui décroche une jolie 3^{ème} place de sa poule départementale.

Force est de constater que les adhérents «enfants» sont trop peu nombreux et que le tennis est un sport qui a besoin d'un coup de «jeune».

De ce fait, les membres du bureau vont proposer diverses animations à destination de la population locale pour mieux faire connaître le club et prouver que pratiquer un sport de raquette dans une ambiance conviviale et familiale a de l'intérêt !

Pour tout renseignement contactez semussactennisclub@gmail.com et suivez-nous sur Facebook !



Un dimanche estival pour Octobre Rose

 **Une centaine de personnes était présente en ce dimanche estival du 12 octobre, au boulodrome de Semussac, afin de participer à l'animation «Octobre Rose» à l'initiative de plusieurs associations.**

Pour la troisième année consécutive, la coordination et la décoration (ballons, guirlandes) étaient assurées par le Trait d'Union Semussacais, l'organisation du tournoi de pétanque et la tenue de la buvette par l'Amicale Boulistes, la tombola et la vente de gâteaux par l'association des parents d'élèves Semussac Kids. Cette année, la Croix-Rouge participait à l'événement. La présence de deux bénévoles de la Vesti Boutique de Semussac a permis de rappeler la nécessité de venir nombreux, au local de la rue de Didonne, afin d'acheter des vêtements en excellent état et à petits prix. La boutique est ouverte à tous ! La présidente de l'association de Saintes «Les Enchanteuses» était également présente et a félicité les Semussacais pour leur mobilisation et leur générosité.



Merci également aux nombreux commerçants, associations et habitants de la commune qui ont offert des lots pour la tombola. Le tirage au sort a ravi 75 chanceux qui avaient acheté des tickets en arrivant.

À l'issue de cette journée, marquée par la convivialité et la bonne humeur, cette manifestation a permis de réunir 900€ qui seront remis à l'association de Saintes «Les Enchanteuses» qui agit au quotidien auprès des malades touchés par le cancer.

Le record de l'année dernière a été battu. Merci aux Semussacaises et aux Semussacais, vous êtes formidables !

Tarot Club Semussac

A ssociation de Semussac depuis janvier 2024, avec 52 adhérents, nous nous réunissons trois après-midis par semaine pour jouer au tarot en toute convivialité.

Affiliés à la fédération française de tarot (FFT), nous pratiquons toutefois un jeu à la portée de tous. Nous sommes un club dynamique, reconnu dans notre comité régional.

Samedi 11 octobre, nous avons organisé un tournoi de « quadrettes », compétition que l'équipe de Semussac a remportée avec brio. Bravo à Ludovic, Sylvie, Alain et Eric qui participeront donc en février, à Vichy, aux championnats de France de la spécialité.

En parallèle une autre équipe de Semussac, avec Edith, Jean-

Claude, Claude et Alain, s'est également qualifiée, en libre par 4 cette fois, pour le championnat de France à Aix-les-Bains en novembre.

Nous sommes certains que nos deux équipes porteront haut les couleurs de Semussac et du comité des Charentes.

Si vous souhaitez apprendre à jouer ou simplement regarder, vous serez les bienvenu(e)s quel que soit votre niveau.

Nous vous attendons le mardi et le vendredi après-midi de



13h45 à 18h15... et maintenant aussi chaque 2^{ème} lundi du mois, à partir de 20h, pour un tournoi en libre ouvert à tous.

À bientôt ?

Renseignements et contacts à Semussac :

Jean-Claude MAULNY
(jcmaulny@orange.fr / 0686897456)

Francis GRAVELEINE
(fg.bda@orange.fr / 0609677619)



Succès pour l'animation « Le Jour de la Nuit »



Organisé par l'Association de Chenaumoine en partenariat et le Club de course d'orientation CMO 17, l'événement a connu un beau succès.

Une cinquantaine de participants dont de nombreux enfants se sont réunis en soirée ce samedi 11 octobre au hameau de Chenaumoine à l'occasion de la manifestation nationale « le Jour de la Nuit » consacrée à la sensibilisation sur la pollution lumineuse, et à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Dès la tombée de la nuit, petits et grands se sont retrouvés munis de lampes frontales

pour participer à un parcours d'orientation nocturne, ludique et instructif sur les espèces qui peuplent nos nuits : chouettes, chauves-souris, amphibiens, et autres petits mammifères souvent méconnus.

Un joyeux pot de l'amitié, éclairé aux bougies, a clôturé cette soirée placée sous le signe du partage et de la conscience écologique.

Les organisateurs ont eu à cœur de montrer la nuit dans toute sa richesse et tous ses aspects. L'occasion a permis de rappeler que de nombreuses espèces nocturnes sont menacées par la pollution lumineuse, la disparition de leurs habitats et les activités humaines. Par ailleurs, l'accent fut aussi mis sur la nécessaire sobriété lumineuse, qui non seulement permet des économies financières mais est aussi le seul moyen de protéger la biodiversité dans son ensemble, ainsi que notre santé.

A ce sujet, il est à noter qu'à la demande de la grande majorité de ses habitants (88%), l'extinction de l'éclairage public du hameau de Chenaumoine est fixée à 21h tous les soirs (au lieu de 22h dans le reste de la commune).

Association de Chenaumoine :
fabrice.brouillet@orange.fr



La Fête des Voisins

À la fin du mois de mai, le Pré Chardon s'est retrouvé le temps d'une soirée.

Le beau temps était de la partie ce qui a permis au plus grand monde d'être présent et nous avons prolongé cet instant convivial tard dans la soirée. Anecdotes, souvenirs, gourmandises, que du plaisir !

À l'année prochaine.

Judo Club Semussacais

Venez découvrir le Judo et/ou le Taïso au dojo, le Judo Club Semussacais. 3 cours d'essai offerts

La rentrée des classes rime avec le retour sur le tatami ! La saison est bien lancée pour nos judokas, heureux de retrouver le tatami et leurs camarades. Les entraînements, compétitions et stages se succèdent dans une belle dynamique sportive.

C'est aussi une rentrée active pour nos coachs. Cette année, le club a la chance de pouvoir compter sur deux entraîneurs. Jean-Luc Germanaud nouvel enseignant formé au club par Nathalie Comeyne notre coach.



Le 12 novembre, le club a également participé à Octobre Rose en proposant une séance de Taiso ouverte à tous avec la présence de l'association les Boobs seins Georgeais, pour allier bien-être et sensibilisation à l'autopalpation.

Le club remercie la mairie, ses licenciés, bénévoles et sponsors pour leur engagement tout au long de l'année, et souhaite à chacun de très bonnes fêtes de fin d'année !

TRESPAILLE
Stéphane 

Plomberie - Chauffage - Zinguerie
05 46 06 21 89 - 06 08 52 41 47
107 bis route de Saujon - 17120 SEMUSSAC

Ambiance Peinture
Peintre en bâtiment & Décoratrice d'intérieur

Peintre intérieur & extérieur | Décoration intérieure | Neuf & rénovation
Peinture décorative | Revêtements sols & murs | Nettoyage toiture & façade
Tél : 06 37 68 90 51 - ambiancepeinture17@gmail.com 



U express
Semussac

Du lundi au samedi :
de 8h30 à 19h30 sans interruption
Dimanche matin : de 9h00 à 12h30.

  1 ZA le Pré Chardon
Tél. : 05 46 39 74 56
www.uexpress-semussac.com

Livraison à domicile

Agenda de l'hiver

DÉCEMBRE

13 décembre 2025
Spectacle de Noël
SEMUSSAC KIDS
salle polyvalente

21 décembre 2025
Marché de Noël
ÉFOURNIGEAS
salle polyvalente



JANVIER

17 janvier 2026
Bal Folk
ÉFOURNIGEAS
20h30, salle polyvalente

23 janvier 2026
Vœux du Maire
19h, salle polyvalente

25 janvier 2026
Tournoi
JUDO CLUB SEMUSSACAIS
salle polyvalente



FÉVRIER

8 février 2026
Loto
ÉFOURNIGEAS
salle polyvalente

21 et 22 février 2026
Stage Bujutsu Ido
Club ARTS MARTIAUX
dojo & salle Cordouan

MARS

1^{er} mars 2026
Bourse aux jouets
SEMUSSAC KIDS
salle polyvalente

7 et 8 mars 2026
Stage Kobudo
Club ARTS MARTIAUX
dojo & salle polyvalente

29 mars 2026
Pâques
SEMUSSAC KIDS
salle polyvalente



AVRIL

4 avril 2026
Loto
ÉFOURNIGEAS
salle polyvalente

5, 12, 19 et 26 avril 2026
Championnat
CLUB DE TENNIS
salle polyvalente

24 avril 2026
Concours nocturne
Amicale bouliste
salle polyvalente

5 avril 2026
Brocante
TLTT ET T.Océan 17
Champ de foire

18 avril 2026
Comédie musicale
FOYER RURAL
salle polyvalente



Naissances

Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents.

7 naissances enregistrées dont :

- CORREIA Kaïs né le 14/06/2025
- GANDOUET Paulin né le 24/06/2025
- DOMANGE Mathis né le 31/07/2025
- GARCIA Mahé né le 09/08/2025
- DODIER Deva née le 16/08/2025
- CADILLON Julia née le 23/08/2025
- OLIVEIRA DE PAIVA Ismaël né le 16/10/2025

Mariages

Tous nos voeux de bonheur aux mariés.

5 mariages enregistrées dont :

- PUBRULCZAK Catherine & BIOU Stéphane, le 14/06/2025
- LE QUÉRÉ Fanny & BERNARD Olivier, le 14/06/2025
- LAVERGNE Julie & BALSAN Paul, le 19/06/2025
- BANNIER Josiane & BANCON Alain, le 26/07/2025
- COLAS Jennifer & BOIS Anthony, le 09/08/2025

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

- DURET épouse RÉAUD Simone, le 23/07/2025
- CORRADINI Gérard, le 30/07/2025
- GIRARD Pierre, le 01/09/2025
- OLIJNIK Jaroslaw, le 05/09/2025
- BIZIEN épouse PAUZIERE Marcelle, le 01/10/2025
- CHAPERON Alain, le 03/10/2025

Infos

Partager ses infos avec son Office de tourisme



Pour valoriser les animations locales, l'Office de tourisme communautaire invite chaque association à transmettre ses informations au référent de sa commune.

Ces référents centralisent les données (dates, horaires, lieux, tarifs...) et les entrent sur la plateforme d'informations de l'Office de tourisme pour une mise en ligne sur le site royanatlantique.fr.

Cette démarche permet de mieux faire connaître les initiatives locales et d'assurer une visibilité commune à l'échelle du territoire.

Référent de Semussac : Elodie MONGRAND : 06.72.90.26.84 / e.mongrand@royanatlantique.fr

1 TOIT POUR UN EMPLOI : héberger un saisonnier chez soi

Le logement saisonnier constitue un défi majeur pour de nombreux travailleurs, en particulier en période touristique où la rareté et le coût élevé des logements peuvent conduire à des solutions précaires. Pour répondre à ce besoin croissant, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a mis en place un dispositif visant à faciliter l'accueil des saisonniers.

Ce dispositif, orchestré par la Mission Locale et l'Office de Tourisme Communautaire, encourage les propriétaires à mettre à disposition des chambres vacantes au sein de leur résidence principale. Les caractéristiques de ces chambres incluent une surface minimale de 9 m², un accès à l'électricité, et un partage des espaces communs avec le propriétaire.

En échange de cette mise à disposition, les propriétaires bénéficient d'avantages, notamment financiers, tout en contribuant à l'attractivité touristique locale et au renforcement du lien social.

L'implication des employeurs est également essentielle, ces derniers devant se porter garants moraux et financiers pour leurs salariés saisonniers.

Ce dispositif représente une solution gagnant-gagnant, offrant un hébergement sûr et abordable aux travailleurs saisonniers tout en dynamisant l'économie et le lien social local.

Pour tout renseignement : 05 46 08 17 27
Mission Locale - Anne Grossin : 07 72 50 13 12



Expression de l'opposition

TRIBUNE LIBRE

(Droit d'expression article L-2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

par la liste **Le Trait d'Union pour le Renouveau de Semussac.**

Ce bulletin municipal étant probablement le dernier de cette mandature, nous avons souhaité faire avec vous, Semussacaises et Semussacais, une rétrospective sur nos interventions et notre vécu au sein de ce conseil municipal depuis le 29 septembre 2024.

Classés dès le premier jour par la majorité municipale dans la colonne «élus d'opposition», nous avons assumé avec passion et détermination ce statut, en gardant toujours à l'esprit la défense de l'intérêt général et notre proximité avec TOUS les Semussacais.

C'est ainsi que nous avons apporté notre soutien à près de 90% des délibérations : demandes de subventions, travaux nécessaires, soutien aux associations, rôle de la commune dans les différentes instances (CARA, SIVOM...).

Pour autant, nous nous sommes toujours montrés très exigeants sur la rigueur budgétaire. Nous avons souvent été bien seuls à nous opposer aux gaspillages financiers, aux dérapages budgétaires et aux entêtements dans une succession de procédures qui risquent de nous coûter très cher ! Notre présence au conseil municipal, en tant qu'élus d'opposition, nous a permis d'avoir une vision interne sur le fonctionnement et les comportements : peu de transparence et trop peu d'implication de la part de nombreux élus.

Nous avons aussi dû faire face aux pressions, aux menaces verbales, parfois aux injures.

Élus par 40% des Semussacais qui sont allés aux urnes le 29 septembre 2024, nous avons été confrontés, dans la pratique, à des entraves dans notre légitime demande d'avoir librement accès aux dossiers se rapportant à la gestion communale.

Nous avons vécu une énorme déception avec le rejet, par l'ensemble des élus majoritaires, d'une proposition de délibération concernant l'école : la création d'une commission destinée à examiner attentivement les demandes de dérogations pour inscrire un enfant dans une école ailleurs que dans sa commune. Le but était de développer les arguments destinés à convaincre les parents de laisser leurs enfants à Semussac. Ce regrettable blocage porte atteinte au développement de nos écoles.

Nous avons par contre connu une satisfaction en remontant au grand jour un dossier qui avait été laissé aux oubliettes depuis 15 mois : le projet de méthaniseur.

Nous en sommes fiers, non seulement au nom de la transparence qui est due à l'ensemble de nos administrés, mais parce que nous sommes convaincus que ce projet est néfaste pour Semussac. Il n'a aucune justification et va à l'encontre des souhaits majoritaires.

Nous le redisons ici en tant qu'élus opposés à cette implantation, notre détermination reste sans faille et nous poursuivrons, quoi qu'il en soit, notre combat contre ce projet.

Nous terminons cette Tribune par un espoir, celui de retrouver un jour une gestion communale plus sereine, axée sur des perspectives plus ouvertes aux réalités qui nous entourent, plus préoccupée par les attentes de nos administrés...

Les conseillers de l'opposition municipale.

SORTIR VOTRE BAC

Le jour même
collecte à partir de 14h

La veille au soir
collecte à partir de 6h

Calendrier de collecte 2026

SEMUSSAC

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 jeudi	1 dimanche	1 dimanche	1 mercredi	1 vendredi	1 lundi
2 vendredi	2 lundi	2 lundi	2 jeudi	2 samedi	2 mardi
3 samedi	3 mardi	3 mardi	3 vendredi	3 dimanche	3 mercredi
4 dimanche	4 mercredi	4 mercredi	4 samedi	4 lundi	4 jeudi
5 lundi	5 jeudi	5 jeudi	5 dimanche	5 mardi	5 vendredi
6 mardi	6 vendredi	6 vendredi	6 lundi	6 mercredi	6 samedi
7 mercredi	7 samedi	7 samedi	7 mardi	7 jeudi	7 dimanche
8 jeudi	8 dimanche	8 dimanche	8 mercredi	8 vendredi	8 lundi
9 vendredi	9 lundi	9 lundi	9 jeudi	9 samedi	9 mardi
10 samedi	10 mardi	10 mardi	10 vendredi	10 dimanche	10 mercredi
11 dimanche	11 mercredi	11 mercredi	11 samedi	11 lundi	11 jeudi
12 lundi	12 jeudi	12 jeudi	12 dimanche	12 mardi	12 vendredi
13 mardi	13 vendredi	13 vendredi	13 lundi	13 mercredi	13 samedi
14 mercredi	14 samedi	14 samedi	14 mardi	14 jeudi	14 dimanche
15 jeudi	15 dimanche	15 dimanche	15 mercredi	15 vendredi	15 lundi
16 vendredi	16 lundi	16 lundi	16 jeudi	16 samedi	16 mardi
17 samedi	17 mardi	17 mardi	17 vendredi	17 dimanche	17 mercredi
18 dimanche	18 mercredi	18 mercredi	18 samedi	18 lundi	18 jeudi
19 lundi	19 jeudi	19 jeudi	19 dimanche	19 mardi	19 vendredi
20 mardi	20 vendredi	20 vendredi	20 lundi	20 mercredi	20 samedi
21 mercredi	21 samedi	21 samedi	21 mardi	21 jeudi	21 dimanche
22 jeudi	22 dimanche	22 dimanche	22 mercredi	22 vendredi	22 lundi
23 vendredi	23 lundi	23 lundi	23 jeudi	23 samedi	23 mardi
24 samedi	24 mardi	24 mardi	24 vendredi	24 dimanche	24 mercredi
25 dimanche	25 mercredi	25 mercredi	25 samedi	25 lundi	25 jeudi
26 lundi	26 jeudi	26 jeudi	26 dimanche	26 mardi	26 vendredi
27 mardi	27 vendredi	27 vendredi	27 lundi	27 mercredi	27 samedi
28 mercredi	28 samedi	28 samedi	28 mardi	28 jeudi	28 dimanche
29 jeudi	29 dimanche	29 dimanche	29 mercredi	29 vendredi	29 lundi
30 vendredi		30 lundi	30 jeudi	30 samedi	30 mardi
31 samedi		31 mardi		31 dimanche	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 mercredi	1 samedi	1 mardi	1 jeudi	1 dimanche	1 mardi
2 jeudi	2 dimanche	2 mercredi	2 vendredi	2 lundi	2 mercredi
3 vendredi	3 lundi	3 jeudi	3 samedi	3 mardi	3 jeudi
4 samedi	4 mardi	4 vendredi	4 dimanche	4 mercredi	4 vendredi
5 dimanche	5 mercredi	5 samedi	5 lundi	5 jeudi	5 dimanche
6 lundi	6 jeudi	6 lundi	6 mardi	6 vendredi	6 lundi
7 mardi	7 vendredi	7 vendredi	7 mercredi	7 samedi	7 mardi
8 mercredi	8 samedi	8 samedi	8 jeudi	8 dimanche	8 vendredi
9 jeudi	9 dimanche	9 mercredi	9 vendredi	9 lundi	9 mercredi
10 vendredi	10 lundi	10 jeudi	10 samedi	10 mardi	10 jeudi
11 samedi	11 mardi	11 vendredi	11 dimanche	11 mercredi	11 vendredi
12 dimanche	12 mercredi	12 samedi	12 lundi	12 jeudi	12 samedi
13 lundi	13 jeudi	13 dimanche	13 mardi	13 vendredi	13 dimanche
14 mardi	14 vendredi	14 lundi	14 mercredi	14 samedi	14 lundi
15 mercredi	15 samedi	15 mardi	15 jeudi	15 dimanche	15 mardi
16 jeudi	16 dimanche	16 mercredi	16 vendredi	16 lundi	16 mercredi
17 vendredi	17 lundi	17 jeudi	17 samedi	17 mardi	17 jeudi
18 samedi	18 mardi	18 vendredi	18 dimanche	18 mercredi	18 vendredi
19 dimanche	19 mercredi	19 samedi	19 lundi	19 jeudi	19 samedi
20 lundi	20 jeudi	20 vendredi	20 mardi	20 vendredi	20 dimanche
21 mardi	21 vendredi	21 samedi	21 lundi	21 samedi	21 lundi
22 mercredi	22 samedi	23 mercredi	22 mardi	22 dimanche	22 mardi
23 jeudi	23 vendredi	23 mercredi	23 jeudi	23 lundi	23 mercredi
24 vendredi	24 lundi	24 jeudi	24 samedi	24 mardi	24 jeudi
25 samedi	25 mardi	25 vendredi	25 dimanche	25 mercredi	25 vendredi
26 dimanche	26 mercredi	26 samedi	26 lundi	26 jeudi	26 samedi
27 lundi	27 jeudi	27 dimanche	27 mardi	27 vendredi	27 dimanche
28 mardi	28 vendredi	28 lundi	28 mercredi	28 samedi	28 lundi
29 mercredi	29 samedi	29 mardi	29 jeudi	29 dimanche	29 mardi
30 jeudi	30 dimanche	30 mercredi	30 vendredi	30 lundi	30 mercredi
31 vendredi	31 lundi	31 samedi	31 mardi	31 jeudi	

* Exceptionnellement, la collecte des emballages et papiers du vendredi 25 décembre 2026 sera reportée au samedi 26 décembre 2026



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.SEMUSSAC.FR ET SUR LA PAGE FACEBOOK